

Réf: Dossier N° 150268

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION POUR
L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT » en abrégé « ACIBAT SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18 SICOGI
CONCORDE, Lot 511, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION POUR
L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT » en abrégé « ACIBAT SARL »

Objet :

- Construction métallique
- Serrurerie
- Charpente métallique
- Auvant
- Tuyauterie
- Montage et entretien d'usine
- Chaudronnerie
- Travaux neufs et rénovation
- fer forgé

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18 SICOI CONCORDE, Lot 511, Ilot 00

Dirigeant(s) : M BILE AMICHIA FULGENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09507 du 18/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°53691/GTCA/RC/2022 du 18/10/2022

